30 jours pour tester

Davantage de poussières dans votre collecteur ou vous êtes remboursé.

Voir conditions de l'offre sur
le bulletin ou sur www.dyson.fr
Valable du 14/02/15 au 05/09/15.

dyson cinetic

COMMENT VOUS FAIRE REMBOURSER SI VOUS N'ÊTES PAS SATISFAIT DE VOTRE ASPIRATEUR DYSON CINETIC™ DC52 ?

- Achetez entre le 14 février 2015 et le 05 septembre 2015 inclus, un aspirateur traîneau Dyson Cinetic™ DC52.
  Si dans un délai maximum de 30 jours ouvrés suivant la date d'achat, vous n'êtes pas satisfait, respectez les conditions suivantes pour obtenir votre remboursement.
- JOIGNEZ * :
  1. la copie de la preuve d'achat (ticket de caisse, facture…), datée entre le **14 février 2015 et le 05 septembre 2015 inclus,** en entourant le prix de votre aspirateur Dyson Cinetic™ ainsi que sa date d'achat,
  2. votre aspirateur Dyson, dans son emballage d'origine, non détérioré, avec tous les accessoires, le manuel d'instructions et la carte de garantie,
  3. vos coordonnées complètes (nom / prénom / adresse postale / adresse mail / numéro de téléphone) sur papier libre ainsi que le code-barres de votre aspirateur,
  4. vos motifs d'insatisfaction sur 6 lignes minimum
  5. un IBAN (RIB) émanant d'une banque du territoire français ou de Monaco.
- Envoyez le tout sous colis (affranchi en colissimo expert) ** **dans les 30 jours ouvrés suivant la date d'achat** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

TESSI MS – OPERATION 17929
SATISFAIT OU REMBOURSE DE VOTRE ASPIRATEUR DYSON DC52
29 RUE DES TILLEULS – 78960 VOISINS-LE-BRETONNEUX

Vous recevrez le remboursement de votre aspirateur Dyson par virement bancaire dans un délai indicatif de 4 à 6 semaines à compter de la date de réception de votre colis conforme.
Offre réservée aux clients résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et Monaco, limitée à une demande par foyer (même nom et même adresse et même IBAN).
Valable entre le 14 février 2015 au 05 septembre 2015 chez tous les revendeurs participant à l'opération et dans la limite du nombre de produits référencés en stock chez le revendeur.
Toute demande incomplète, illisible ou non envoyée dans les 30 jours ouvrés (cachet de la poste faisant foi) suivant l'achat sera considérée comme nulle.

Pour toutes questions, appelez au 01 78 90 02 08 (n° non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h / 16h le vendredi.
Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à : DYSON Service Consommateurs 64 rue La Boétie 75008 Paris.
Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables du retard ou de la perte des colis résultant des services postaux.
*Conservez une copie complète de votre dossier et du bordereau d'envoi de votre envoi en colissimo Expert.
**Les frais d'envoi ne sont pas remboursés.

dyson cinetic

JN 19.01.15